



**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**

**Sixième réunion du Sous-groupe Gestion de l'infrastructure et de l'information  
d'APIRG (IIM/SG6)**

*(Nairobi, 31 juillet – 3 août 2023)*

**Point 5 : Réalisations dans les domaines AIM, CNS et MET**

**3.5. Autres initiatives dans le domaine de la navigation aérienne**

**WP3.5G – Mise à jour sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet  
CODEVMET**

*(Note présentée par le Secrétariat)*

**RÉSUMÉ**

La présente note de travail fait le point sur l'avancement de la mise en œuvre des activités du projet CODEVMET dans la région AFI. Elle appelle ensuite les États et les organisations à soutenir l'exécution de ce projet.

La suite à donner figure au paragraphe 3.

**RÉFÉRENCE(S) :**

- Accord de services de gestion (MSA) révisé du projet signé par le Secrétaire, 2021
- Document révisé du projet (ProDoc)
- Rapport de la réunion SC/2
- Rapport de la réunion SC/3

**Objectif (s) stratégique (s) connexe (s) de l'OACI :**

- B – *Capacité et Efficacité de la navigation aérienne.*

**1. INTRODUCTION**

1.1. Le programme de développement coopératif de services de météorologie aéronautique dans la région Afrique – océan Indien (CODEVMET-AFI) a été conçu en 2016 pour résoudre les carences de navigation aérienne graves et persistantes dans le domaine MET dans les États membres de la région AFI.

- 1.2. Le projet est axé sur deux principaux objectifs : i) renforcer les capacités des AAC des États pour la supervision de la sécurité dans le domaine MET ; ii) créer un mécanisme visant à aider les fournisseurs de services MET à se conformer aux normes OACI de sécurité de l'aviation liées à la fourniture d'informations météorologiques fiables, précises et en temps opportun à l'aviation à travers la mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité.
- 1.3. En 2021, la deuxième réunion du Comité de pilotage (SC/2) du projet a approuvé les documents révisés du projet présentés par le Secrétariat afin d'assurer leur pertinence par rapport aux difficultés rencontrées par les États. Le plan d'activités du projet pour la période 2022 - 2024 a été par conséquent approuvé par la réunion SC/2, et le démarrage est prévu en janvier 2022.
- 1.4. La note de travail fournit une mise à jour sur les progrès accomplis à ce jour dans la mise en œuvre des activités du projet.

## 2. ANALYSE

- 2.1 La deuxième réunion du Comité de pilotage s'est tenue virtuellement en juillet 2022, les documents du projet ont été révisés pour garantir leur pertinence par rapport aux difficultés rencontrées par les États dans le domaine de la météorologie. La réunion a aussi approuvé le plan d'activités du projet qui sera mis en œuvre à compter de janvier 2022.
- 2.2 Le projet révisé est mis en œuvre dans le cadre d'un accord de services de gestion (MSA) qui définit un cadre juridique pour la coopération entre l'OACI et les membres du projet.
- 2.3 Les objectifs, la portée, le budget, et les risques du Projet sont décrits dans le « Document du projet » qui figure en annexe au MSA.
- 2.4 Conformément aux documents du projet, les experts en la matière (SME) mis à disposition par les États et les organisations, dénommés experts du projet, aideront les États/organisations dans la mise en œuvre des activités.
- 2.5 Le projet est dirigé par un comité de pilotage qui se réunit au moins une fois par an pour examiner les progrès opérationnels et financiers enregistrés par le projet, approuver le plan d'activités actualisé et le budget du projet, et examiner toute autre question liée à ses activités, qu'il juge nécessaire.
- 2.6 La mise en œuvre des activités du projet est structurée en cinq (5) phases comprenant des étapes de réalisation des livrables conformément au plan d'action du projet. À ce jour, un nombre important d'activités ont été réalisées conformément au plan d'activités approuvé.
- 2.7 Les principales activités du projet qui ont été mises en œuvre sont notamment les suivantes.

### 2.7.1. *Mise en place d'un cadre juridique, des équipes d'experts, et adhésion au projet*

- Accord de services de gestion (MSA), révision et approbation des annexes (documents du projet).
- Les équipes d'experts du projet ont été mises en place et formées à la méthodologie de mise en œuvre du projet.
- Composition : 12 États et un (01) ANSP ont adhéré au projet en signant le MSA.

### 2.7.2. *Élaboration des trousseaux de mise œuvre du projet*

- Les documents et les outils de mise en œuvre du SGQ ont été élaborés et validés
- Les documents et les outils de mise en œuvre de la supervision de la sécurité des services météorologiques ont été élaborés et validés.

### 2.7.3. *Élaboration et soumission de plans d'actions correctives par les États/organisations bénéficiaires du projet*

- a) Six États bénéficiaires (Botswana, Cameroun, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Nigéria) ont été soutenus dans l'analyse de la situation de leur système de supervision de la sécurité de leurs services météorologiques et l'élaboration ultérieure de plans d'actions correctives (CAP).
- b) Huit (8) États bénéficiaires (Botswana, Cameroun, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Nigéria, Sénégal) et un ANSP (Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar - ASECNA) ont été soutenus dans l'analyse de la situation de la SGQ et l'élaboration ultérieure de CAP.

#### 2.7.4. Suivi et assistance aux États dans la mise en œuvre des activités du projet

L'assistance est assurée par les SME du projet avec le soutien des bureaux régionaux. L'élaboration des documents de mise en œuvre du projet est achevée. Les États bénéficiaires ont été soutenus dans l'analyse de leur situation et l'élaboration ultérieure de CAP. Le pourcentage moyen de mise en œuvre des activités prévues est d'environ 63 % comme le montre la figure 1.

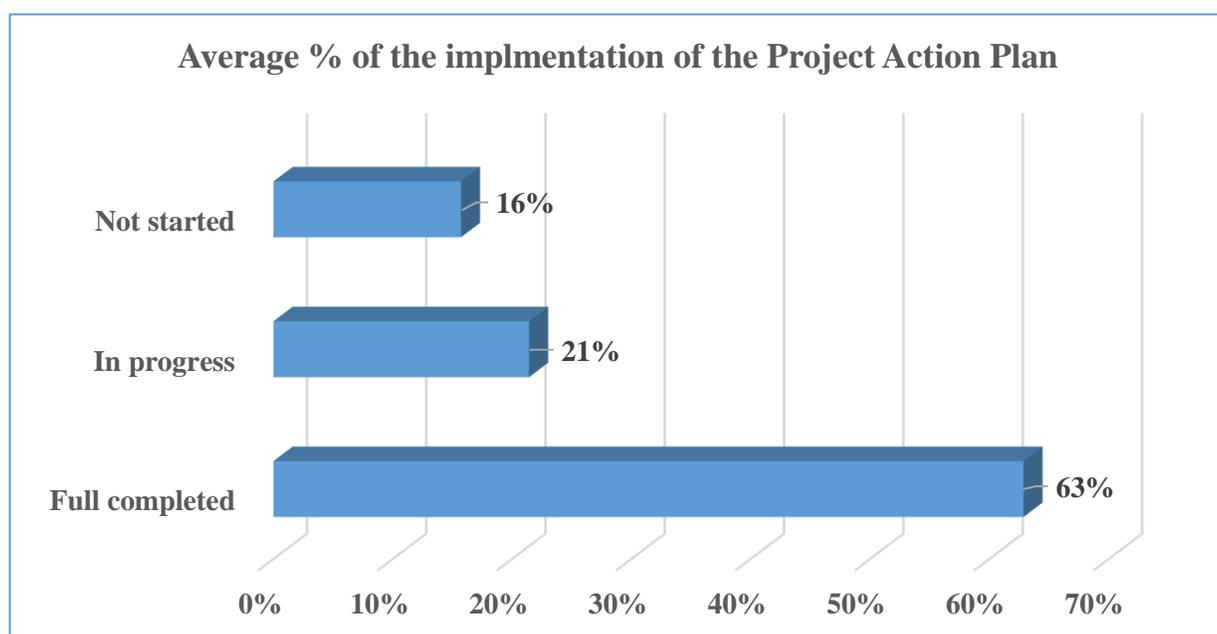


Figure 1. État d'avancement global de la mise en œuvre du plan d'activités du projet CODEVMET

- 2.8. Les activités en cours comprennent la poursuite de l'assistance et de l'appui aux États bénéficiaires et aux fournisseurs de services MET dans la mise en œuvre de plans d'actions correctives et la préparation de l'appui aux États qui adhèrent au projet.
- 2.9. Les activités prévues comprennent des ateliers, des formations, des activités d'assistance aux États et les préparatifs de la quatrième réunion du Comité de pilotage (SC/4).

### 3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Noter les informations continues dans la présente note de travail ;
- b) Encourager les États/organisations à soutenir le projet dans la résolution de carences graves et persistantes des ANS dans le domaine MET.

3.2 **Projet de conclusion 6/xx : [Titre]**

*Il est conclu que, ....*

.....

--FIN--